

Délibération n° 2026-22

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 24 avril 2026,
sous la présidence de Madame Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN, Présidente**

- Vu Le Code de l'éducation, notamment ses articles, L712-3, L841-5 et D841-2 à -11, notamment son article D841-9 ;
- Vu Les statuts de l'Université Lumière Lyon 2 approuvés par le Conseil d'administration le 27 avril 2018, modifiés ;
- Vu L'avis favorable de la CFVU en sa séance du 10 avril 2026

Prend la délibération suivante :

Objet : Approbation du bilan de la contribution de la vie étudiante et des campus (CVEC) 2025

Le Conseil d'administration a approuvé le bilan de la CVEC 2025, conformément aux documents joints à la présente délibération.

Le bilan financier de la CVEC pour 2025 s'élève à un montant de 1 887 949 € réparti de façon suivante :

- 279 830€ alloués à la prévention ;
- 400 462€ alloués à l'accès aux soins ;
- 446 161€ alloués à l'accompagnement social ;
- 79 852€ alloués à la pratique sportive ;
- 115 044€ alloués à l'art et à la culture ;
- 396 829€ alloués à l'accueil des étudiants ;
- 169 772€ alloués à des actions transverses.

La présente délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Membres en exercice : 35

Quorum : 18

Présents et représentés : 25

Dont :

Pour : 23

Abstentions : 2

Fait à Lyon,

La présente délibération sera publiée sur le site internet de l'Université au plus tard le 30 avril 2026.

La présente délibération peut faire l'objet :

- D'un recours gracieux devant l'auteur de cet acte. Ce recours doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de sa publication si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux
- D'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Date de transmission à la Rectrice, chancelière des universités : au plus tard le 30 avril 2026.

Direction des affaires juridiques, institutionnelles et des marchés (DAJIM)

Campus Berges du Rhône - 16, quai Claude Bernard - F69365-Lyon cedex 07

Téléphone : +33(0)4 78 69 74 64

dajim@univ-lyon2.fr - www.univ-lyon2.fr